

GESM1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en sciences de
gestion**A Mons - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Louvain School of Management (LSM)**Code du programme: **gesm1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	4
- Conditions d'admission	4
- Pédagogie	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6

GESM1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'année d'études préparatoire au master en sciences de gestion GESM1PM [vous permettra d'acquérir](#) les compétences nécessaires pour entamer le programme de master [60] ou [120] en sciences de gestion. Elle permettra de compléter la formation initiale de l'étudiant et d'acquérir les savoirs de base tout en disposant des pré-requis nécessaires à sa réussite.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré ([voir conditions d'admission](#)).

Votre programme

[La formation est d'une durée d'un an à temps plein.](#)

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences de gestion.

GESM1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif de cette année d'études préparatoire au master (APM) est de compléter la formation initiale de l'étudiant et d'**acquérir les savoirs de base** qui lui permettront d'entamer ses études de master en sciences de gestion tout en disposant des pré-requis nécessaires à sa réussite.

En termes d'acquisition de compétences, l'année d'études préparatoire a pour objectifs de **développer sa capacité à élaborer une réflexion interdisciplinaire**, de l'amener à développer une **analyse critique**, de l'initier à un **travail autonome** et personnel, de développer ses **compétences communicationnelles** et de poser les premiers jalons dans une démarche de **recherche scientifique**.

Ce complément poursuit donc principalement deux objectifs :

- assurer ou renforcer la formation à la démarche scientifique, aux aspects concrets du travail universitaire (recherche et critique de sources, exercice de l'analyse et du travail de synthèse, travail en groupe à tâches, rédaction de rapports) et aux instruments nécessaires pour les études en Master ;
- assurer ou consolider la formation dans les disciplines de base pertinentes des Masters en Sciences de gestion.

GESM1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Les bacheliers en comptabilité sont dispensés du cours MGEST1314 Contrôle de gestion.

Les bacheliers en gestion des transports et logistique d'entreprise sont dispensés du cours MGEST1320 Production.

○ MECON1212	Microéconomie	Patrick Scarmure	45h+20h	6 Crédits	1q
○ MGEST1219	Finance	Catherine D'Hondt (coord.), Isabelle Platten	45h+20h	6 Crédits	2q
○ MGEST1220	Marketing	Claude Pecheux	45h+20h	6 Crédits	1q
○ MGEST1314	Contrôle de gestion	Dominique Helbois	30h+15h	4 Crédits	2q
○ MGEST1320	Production	Nadine Meskens	30h+10h	4 Crédits	1q
○ MGEST1322	Stratégie	Alain Vas	30h+10h	4 Crédits	1q
○ MGEST1323	Management humain	Laurent Taskin	45h+20h	6 Crédits	2q
○ MGEST1324	Projet professionnel en gestion	Amélie Jacquemin	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q
○ MQANT1324	Econométrie	Rudy De Winne, Mikael Petitjean (coord.)	45h+20h	6 Crédits	2q
○ MQANT1326	Méthodes quantitatives de gestion	Rosane Tossut	40h+20h	5 Crédits	1q
○ MANG1339	Anglais 3	N.	0h+60h	4 Crédits	

○ Cours au choix

Un cours à choisir parmi

⊗ MNEER1341	Néerlandais 3	N.	0h+60h	4 Crédits	
⊗ MESPA1340	Espagnol 3	N.	0h+60h	4 Crédits	
⊗ MECON1313	Economie industrielle	Patrick Scarmure	30h+10h	4 Crédits	2q

GESM1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

En plus de remplir les conditions d'accès, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

Les conditions d'accès aux études de deuxième cycle universitaire pour les diplômés de l'enseignement supérieur sont fixées par arrêté du Gouvernement de la Communauté française. Ce décret envisage trois types de passerelles. Les passerelles de catégorie I concernent les diplômés de l'enseignement supérieur de type court ; les passerelles de catégorie II et III concernent respectivement les porteurs d'un diplôme de bachelier et de master de l'enseignement supérieur de type long hors université.

Pour plus d'informations relatives aux passerelles, veuillez [cliquer ici](#)

Catégories

Les passerelles de catégorie I garantissent aux porteurs de certains grades de bachelier de l'enseignement supérieur de type court l'accès aux études de master à l'université moyennant la réussite d'une année d'études préparatoires comprenant au maximum 60 crédits.

Les passerelles de catégorie II garantissent aux porteurs de certains grades de bachelier de l'enseignement supérieur de type long l'accès au master moyennant des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits. Dans le cas où ces enseignements complémentaires représentent moins de 15 crédits, ceux-ci sont intégrés au programme de master. Dans le cas où plus de 15 crédits sont imposés, ces crédits font l'objet d'une année d'études préparatoires.

Enfin, les passerelles de catégorie III garantissent aux porteurs de certains grades de master de l'enseignement supérieur de type long l'accès au master moyennant des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 15 crédits, intégrés au programme de master.

Outre les modalités d'admission, la liste des diplômés de l'enseignement supérieur ayant accès aux masters universitaires est également fixée par arrêté. La liste des grades de l'enseignement supérieur de type court repris dans les passerelles de catégorie I est présentée ci-dessous. La liste des grades de l'enseignement supérieur de type long de catégories II et III est disponible sur demande.

Accès au master en sciences de gestion (catégorie I)

Les diplômés suivant ont accès au master en sciences de gestion moyennant la réussite de l'année d'études préparatoire:

- Bachelier en assurances
- Bachelier en commerce extérieur

- Bachelier en comptabilité
- Bachelier en e-business
- Bachelier en gestion des transports et logistique d'entreprise
- Bachelier en informatique de gestion
- Bachelier en marketing
- Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en sciences économiques et en sciences économiques appliquées

Les grades de bachelier de l'enseignement supérieur de type court de la Communauté flamande assimilés aux passerelles de catégorie I sont les orientations suivantes du grade de

- «bachelor in het bedrijfsmanagement» :
 - Accountancy-fiscaliteit
 - Financier-en verzekeringwezen
 - Logistiek management
 - Marketing
- ainsi que le grade de « bachelor in de toegepaste informatica » :
 - Bedrijfsinformatica

Après réussite de l'année d'études préparatoires, l'étudiant a accès soit:

- au master [120] en sciences de gestion en 2 années;
- au master [60] en sciences de gestion en 1 an.

PÉDAGOGIE

Les **points forts de l'approche pédagogique** sont:

- un enseignement articulant connaissances académiques et pratiques professionnelles
- des méthodes d'enseignement centrées sur l'apprentissage et le développement de compétences transversales
- la participation à un projet associatif, social ou culturel. Les projets associatifs sont intégrés au cursus académique, valorisés au même titre que d'autres activités pédagogiques et permettent aux étudiants de se confronter à des problématiques réelles et d'acquérir les compétences indispensables à leur développement personnel et professionnel.

Les **objectifs pédagogiques de ces projets associatifs** sont multiples :

- développer la prise d'initiatives, la créativité et l'engagement personnel ;
- apprendre à concrétiser des idées en montant et en réalisant un projet de A à Z ;
- expérimenter l'action collective en prenant des décisions ensemble et en les évaluant.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des **examens écrits et oraux** visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Certaines activités pédagogiques (exercices) font l'objet d'une **évaluation continue**.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'année d'études préparatoire au master en sciences de gestion propose une mise à niveau qui permet d'aborder ensuite l'ensemble des finalités de masters offertes tant à l'UCL Mons qu'à l'UCL Louvain-la-Neuve.

La réussite de l'année préparatoire est la condition suffisante et nécessaire à l'accès au Master en sciences de gestion pour les passerelles de catégorie 1 et pour certains étudiants de passerelle de catégorie 2.

Elle ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme. Une attestation de réussite sera délivrée.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure BLSM

Sigle	BLSM
Dénomination	Commission des bacheliers en sciences de gestion et en ingénierat de gestion (UCL-Mons)
Adresse	Chaussée de Binche, 151 bte M1.01.01 7000 Mons Tél 065 323362 - Fax 065 323500
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Louvain School of Management (LSM)
Commission de programme	Commission des bacheliers en sciences de gestion et en ingénierat de gestion (UCL-Mons) (BLSM)

Responsable académique du programme : [Patrick Scarmure](#)

Jury

Président de jury : **Patrick Scarmure**

Secrétaire de jury : **Natacha Gilson**

Personnes de contact

Information pour les futurs étudiants : **Emmanuelle Petit**